



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE N° 2018-20

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal le **6 novembre 2018** à 19h00 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser, dans la zone R-11, telle que délimitée au plan de zonage, la création d'un lot disposant des caractéristiques suivantes :

- Superficie : 2 937,2 mètres carrés
- Frontage : 45,3 mètres
- Profondeur : 53,45 mètres

La réglementation en vigueur :

La réglementation en vigueur exige qu'un lot situé dans la zone R-11, tel que délimité au plan de zonage, respecte les caractéristiques suivantes :

- Superficie minimale : 5 000 mètres carrés ;
- Frontage minimum : 50 mètres ;
- Profondeur minimum (si riverain) : 75 mètres.

Identification du site concerné :

Les propriétés visées par la demande de dérogation mineure porte les numéros de lot suivants : 2 593 989, 2 593 990 et 4 726 353, cadastre du Québec. Le regroupement de ces lots est situé sur la Place Fortin.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du **6 novembre 2018**.

Fait à Shefford, le 16 octobre 2018.

Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, gma